

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 avril 1969

La séance est ouverte à deux heures.

[Traduction]

QUESTIONS ORALES

LES INONDATIONS

LES DEMANDES D'AIDE DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre est-il en mesure de répondre aujourd'hui à la question qu'on lui posait hier au sujet des graves menaces d'inondations dans l'Ouest du Canada? Les fonctionnaires lui ont-ils signalé que les gouvernements provinciaux ont demandé de l'aide à cet égard et a-t-il pu se renseigner directement sur l'étendue des menaces d'inondations et l'aide que peuvent apporter les différents organismes fédéraux de la région?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, mon bureau m'a remis un rapport sur ces questions, dont l'essentiel est qu'on ne prévoit pas de désastres de grande envergure, bien que les dommages soient considérables. Le gouvernement de la Saskatchewan n'a fait aucune demande au gouvernement fédéral à Ottawa, mais on s'est adressé au quartier général des forces canadiennes pour la région des Prairies et l'Organisation des mesures d'urgence de la Saskatchewan a présenté une requête au bureau fédéral de l'OMU à Regina.

Nous avons apporté de l'aide sous deux formes, militaire et non militaire. Cent soixante-quinze militaires prêtent main-forte à Lumsden. L'armée a fourni 175,000 de ses sacs de sable de première qualité à la région. Par ailleurs, 200,000 sacs de sable de qualité commerciale inférieure ont été amenés de Winnipeg et de Montréal par avion Hercules. En outre, toutes les bases militaires des Prairies sont en alerte 24 heures par jour pour répon-

dre à tout autre appel. Certains services fédéraux font aussi leur part, monsieur l'Orateur. J'ai d'autres renseignements, si l'opposition souhaite les connaître.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre sait-il si les inondations peuvent s'aggraver étant donné la situation aux États-Unis? Pense-t-il que la menace a atteint un point culminant ou que le danger pourrait encore empirer?

Le très hon. M. Trudeau: J'ai appris que la crête de crue serait atteinte d'ici 24 heures et qu'ensuite elle baisserait graduellement.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, comme j'étais au courant du travail de l'armée, j'ai posé une question au sujet de la situation et j'ai demandé notamment si le gouvernement fédéral avait offert l'aide de l'administration de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, étant donné qu'elle est particulièrement compétente dans ce domaine.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je dois me contenter de répondre de façon générale. En plus du concours de l'armée, le gouvernement fédéral fournit une assistance non militaire à laquelle participent plusieurs ministères. L'administration de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies fournit des conseils visant à minimiser les dégâts que pourraient subir les récoltes.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Dans le cas du Manitoba, qui se ressentira de l'inondation d'ici quelques jours, les autorités provinciales ont-elles communiqué avec le premier ministre et quelles précautions sont prises dans cette province?

Le très hon. M. Trudeau: Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, même le gouvernement de la Saskatchewan ne s'est pas adressé directement à nous et sauf erreur, le Manitoba non plus.